



Communiqué

L'été des parcs, un projet à vocation sociale

À partir du 4 juillet et jusqu'au 19 août 2023, la Ville de Lausanne met gratuitement des chaises longues et des livres à disposition des usagères et usagers des parcs de Vidy, de Bourget et de la place de la Louve. Au-delà du pur confort des Lausannoises et Lausannois souhaitant faire une halte bienvenue dans la chaleur de l'été, l'action fournit une première expérience professionnelle à des jeunes de 14 à 17 ans.

Gratuite et sans inscription, cette action vise la création de petits jobs d'été. Pour des jeunes de la Ville de Lausanne et des communes limitrophes, c'est l'opportunité d'une première entrée dans le monde du travail de l'animation et de la vente. Cette intégration sociale se double d'une facette de prévention. Les jeunes vont, non seulement, participer à la propreté des lieux, mais également sensibiliser la population à l'importance du tri des déchets et aux risques liés à l'exposition solaire.

En partenariat avec la coopérative Immunitas et son projet « L'intrépide en Tongs », des animations pour enfants seront proposées (parc Bourget), ainsi qu'une offre en glaces et crêpes (parcs Bourget et de Vidy). La place de la Louve servira quant à elle majoritairement d'espace détente pour une pause repas ou pique-nique.

À noter que les transats mis à disposition ont été réalisés par Emploi Lausanne, l'unité du Service du travail chargée des mesures d'insertion. De plus, le bois provient des forêts vaudoises ainsi que d'un ancien bateau de la CGN.

Ce projet est rendu possible grâce au soutien financier de la Fondation Philanthropique Famille Sandoz (FPFS), de l'aide de Lausanne Région et d'une collaboration fructueuse interservices pour le prêt de matériel et de locaux, les transports, du soutien administratif et la disponibilité de leur personnel.

Horaires d'ouverture

Parc Bourget : 14h – 19h

Parc de Vidy : 14h – 19h

Place de la Louve : 10h30 – 15h30

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch/etedesparcs

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **David Payot, conseiller municipal, Direction enfance, jeunesse et quartiers, tél. 021 315 62 00**
- **Tanguy Ausloos, délégué à la jeunesse, tél. 079 506 49 47**

Lausanne, le 27 juin 2023